



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

20 mai 2020

DATE D’AFFICHAGE

20 mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 27

OBJET :

**Election des délégués du
Conseil dans les
organismes publics.**

Pour : 21
Contre : 6
Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le 04/06/2020

Publiée le 04/06/2020

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille vingt, le mardi 26 mai à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au gymnase Victor Vilain étant donné la nécessité de distanciation sociale, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Guy-Charles HUMBERT, Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, Stéphanie MARTINS-VIANA, Laurent PERTHUIS, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Maria PYRKA, Philippe VAN ROSSOMME, Annick BAZIN, Camille CRONIER, Stéphane LE PECULIER, Danièle PAGEARD, Laure CHENU, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX.

Etaient Absents excusés :

Sylvain PASTORELLO donne pouvoir à Ariel SHEPS,
Julien CAYZAC donne pouvoir à Laurent PERTHUIS,

**ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL DANS LES
ORGANISMES PUBLICS.**

CONSIDERANT que le Conseil Municipal a été nouvellement élu le 15 mars 2020 et installé ce jour, le Maire expose de ce fait, qu’il y a lieu de procéder à l’élection à l’élection des nouveaux représentants dans les différents organismes publics où la commune siège,

CONFORMEMENT au code général des collectivités territoriales et notamment à son article L 5212-7,

CONFORMEMENT aux statuts des organismes extérieurs cités ci-après,

LE CONSEIL MUNICIPAL a procédé à l’élection de ses représentants dans les différents organismes publics extérieurs dans lesquels la commune siège.

Après appel de candidatures et vote,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR VOTE A 21 VOIX POUR
et 6 CONTRE**

ELIT les représentants de la collectivité au sein des organismes publics tel que :

	Représentants Titulaires	Représentants Suppléants
A.S.A.M	- Mariannick MORVAN	
Conseil d'administration de la MAISON DE RETRAITE	- Mariannick MORVAN - Claire HERLIN - Stéphanie MARTINS VIANA - Jacqueline GALEAZZI - Mauricette FERRAND	
Conseil de vie Sociale de la MAISON DE RETRAITE	- Jacqueline GALEAZZI	- Mariannick MORVAN
C.N.A. S	- Mariannick MORVAN	
Collège Albert Camus	- Alexa PELAGE	- Stéphanie MARTINS VIANA

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire
Mariannick MORVAN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL DANS LES ORGANISMES
PUBLICS**

.....

Date de décision: **26/05/2020**

Date de réception de l'accusé **04/06/2020**

de réception :

.....

Numéro de l'acte : **5_41**

Identifiant unique de l'acte : **091-219102324-20200526-5_41-DE**

.....

Nature de l'acte : **Délibération**

Matières de l'acte : **5 .6**

Institutions et vie politique

Exercice des mandats locaux

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

.....

Nom du fichier : **DELIB 41.pdf (99_DE-091-219102324-20200526-5_41-DE-1-1_1.pdf)**